

25 novembre  
Journée internationale de lutte  
contre les violences faites aux Femmes





Le Parti Socialiste s'affirme « **Socialiste, donc Féministe !** »

Cette affirmation prend tout son sens quand approche la date du 25 novembre, Journée internationale de lutte contre les violences faites aux Femmes.

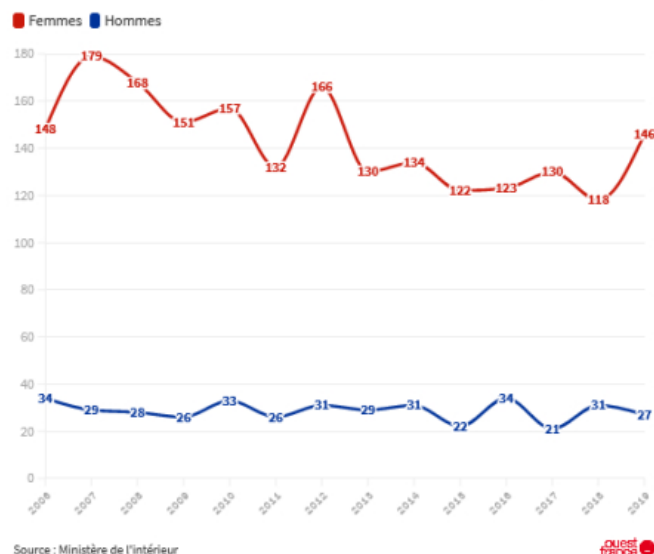
Elle signifie que, comme il est dans son ADN d'œuvrer contre toutes les inégalités, injustices et violences, le Parti Socialiste prend en compte les injustices, inégalités et violences spécifiques faites aux femmes.

Si avec le phénomène #MeToo, la parole s'est partiellement libérée sur les violences sexuelles, la pandémie et les périodes de confinement ont mis au jour l'ampleur des violences familiales, qu'elles portent sur les femmes ou sur les enfants.

## I – LES FEMMES

Entre 2006 et 2021, plus de 2 150 femmes ont été tuées sous les coups de leurs conjoints ou ex-conjoints.

Evolution du nombre de morts violents au sein du couple



Depuis 2012, de nombreuses actions ont été menées pour améliorer l'accueil des Femmes Victimes de Violences (FVV), que ce soit sous l'impulsion de Najat Vallaud-Belkacem, Pascale Boistard et surtout Laurence Rossignol, mais les moyens restent insuffisants.

Le gouvernement actuel n'avait rien trouvé de mieux, au début de la pandémie, que de « fermer » le N° d'urgence !!

Les victimes ont besoin de :

- lieux ou numéros de téléphone pour parler et donc se libérer du poids du non-dit,
- lieux pour être accueillies en urgence,
- soutien pour faire respecter leurs droits et pour reconstruire leur vie.

Seule 1 femme sur 5 dénonce des violences subies. Le phénomène d'emprise que rencontrent les victimes de violences conjugales y est pour beaucoup. Cependant, il est aussi vraisemblable que les victimes éprouvent un certain manque de confiance sur la capacité des pouvoirs publics à les croire et surtout à les protéger.

Si, dans un Etat de droit, la Justice ne doit pas pouvoir condamner sans preuve, les pouvoirs publics se doivent d'écouter avec bienveillance sans mettre en doute la parole de toutes celles qui se disent victimes. Ils doivent ainsi investiguer avec rigueur et mettre systématiquement ces personnes sous protection avec une attention proportionnée au risque de représailles. Le féminicide de Mérignac est en le parfait exemple où la puissance publique a failli.

Les hébergements d'urgence doivent être en nombre suffisant et sécurisés. L'éviction du conjoint violent doit être privilégiée sans mettre en danger la femme et ses enfants.

Mais pour tout cela, il faut mettre de l'argent sur la table pour financer l'aide de professionnel.le.s formé.e.s au psycho-trauma, de travailleur.se.s sociaux et des associations spécialisées.

Il faut former policiers et gendarmes à un accueil spécifique.

Il faut donner à la Justice de proximité les moyens qui lui sont dus.

Les conjoints violents, une fois éloignés, doivent être accompagnés à la prise de conscience de leurs actes dans le but d'éviter l'escalade de violences et les récidives.

Les moyens financiers doivent être amplifiés pour pérenniser les actions qui marchent, en particulier, celles entreprises par les associations de terrain pour organiser la protection et le soutien, et celles de la responsabilité du pouvoir public concernant l'accueil dans les commissariats et le suivi des plaintes.

Les FVV sont confrontées à la difficulté de trouver du soutien pour les accompagner à sortir de leur enfer.

Au niveau des Hauts-de-Seine, différentes associations travaillent au quotidien à l'accueil des FVV et de leurs enfants :

- **AFED** (Accueil Femmes En Difficultés) écoute, accueille, accompagne et héberge les femmes seules et leurs enfants (71 rue des Fontenelles à Nanterre – **01 41 78 81 78**)
- **CIDFF** 92 propose de nombreuses permanences juridiques et travaille en lien étroit avec l'AFED pour une meilleure prise en charge des FVV (71 rue des Fontenelles à Nanterre – **01 71 06 35 50** - <https://hautsdeseine-nanterre.cidff.info>)
- **Flora Tristan** écoute, accueille, héberge, accompagne et oriente des FVV conjugales – 01 47 91 48 44 – <https://centrefloratristan.org>
- **L'Escale** – Centre d'accueil et d'hébergement – **01 47 91 48 44** – <http://lescale.asso.fr>
- **ECVF** (Elu.es Contre les Violences faites aux Femmes) – <https://www.ecvf.fr>

**VOUS ETES VICTIMES OU TÊMOIN DE VIOLENCES. APPELER LE  
accessible 24h/24 et 7j/7.**



Au sein du département, nous devons travailler à la création d'une Maison des Femmes à l'image de celle de nos voisins de la Seine Saint-Denis – <https://www.lamaisondesfemmes.fr/>

## **II – LES ENFANTS**

Les autres victimes de cette violence sont les enfants, témoins des coups portés à leur mère mais parfois, souvent, aussi à leur encontre.

Ils sont fréquemment un moyen de pression qu'exercent les conjoints sur les FVV. En effet, quand elles partagent l'autorité parentale, elles doivent obtenir l'acceptation du conjoint pour un grand nombre d'actes. Les enfants deviennent alors des victimes collatérales de la violence qui traumatise leur développement psychique, affectif et intellectuel.

Aussi, c'est dès leur plus jeune âge que la prévention doit se faire à l'école pour que la spirale du sexisme soit stoppée.

Elle doit se poursuivre au collège et au lycée où le consentement doit être inculqué et être un sujet prioritaire dans notre système éducatif.

Pour protéger l'enfant, la loi et la jurisprudence doivent changer. Les pères violents doivent être dessaisis de l'autorité parentale et leurs mères être seules titulaires de cette responsabilité.

De même, les rencontres père-enfant doivent être organisées dans un milieu protégé. Il faut reconnaître que tant les services sociaux que ceux de la justice enfantine procèdent de plus en plus souvent ainsi.

Un suivi psychologique des enfants doit également être mis en place afin de soigner les blessures et éviter qu'ils ne reproduisent à leur tour, à l'âge adulte - par mimétisme inconscient - le schéma de leurs parents, qu'ils soient victime ou de bourreau.

### **III – LES VIOLENCES ECONOMIQUES**

Une autre forme de violences, très insidieuse, que les femmes subissent dans leur quotidien de la part de la Société toute entière, ont pour nom :

- **Inégalités salariales,**
- **Emplois précaires,**
- **Plafond de verre,**
- etc...

**Depuis le 3 novembre à 09 h 22, les femmes travaillent gratuitement jusqu'au 31 décembre !!!**

***A ce rythme, pour atteindre l'Egalité salariale entre les Femmes et Hommes, il faudra attendre 150 ans !!***

**Alors, réveillons-nous car ce sont nos mères, nos sœurs, nos épouses, nos filles à qui nous faisons subir cette violence économique ! Soyons en solidarité avec toutes les Femmes !**

-> Soutenons la pétition des Glorieuses : <https://lesglorieuses.fr/campagnes-politiques/3novembre9h22/>

Pour sa part, **le Parti Socialiste ne saurait tolérer qu'une quelconque violence, qu'un quelconque harcèlement s'exerce dans ses rangs.**

Il a donc pris l'initiative de créer un groupe de référent.e.s qui ont été formé.e.s, destiné.e.s à accompagner les camarades victimes de violences sexuelles et sexistes au sein de notre Parti.

Vous trouverez dans " *PS brochure référente contre les violences sexuelles et sexistes* " la présentation de ce dispositif et les coordonnées des camarades formé.e.s, qui sont à la disposition de toutes celles et tous ceux qui rencontreraient des situations de violence ou de harcèlement au sein du Parti, que ce soit de la part de camarades ou d'élu.e.s.

**Solange MEYNIER**

*SF à l'égalité Femmes / Hommes*  
egaliteFH@partisocialiste92.fr





